

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

04 JUL 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 25-00740 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Professeurs certifiés des collèges d'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel, option : Tissage, session 2025.

Ce sont :

PROFESSEURS CERTIFIÉS DES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION :  
TISSAGE (NIVEAU : DUT, BTS, DTS, DEUG II OU L2)

#### ADMISSIBLES

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DIABATE KARAMOGO	000003-084-03	B11791653	17/06/96
2	OUEDRAOGO SAMIRATOU	000004-084-03	B11860074	11/02/94

Arrêté la présente liste à 2 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à la Direction Générale des Exams, des Concours et de la Certification (DGECC).

En outre, ils sont informés que les épreuves orales d'admission se dérouleront dans le centre unique de Ouagadougou, au Lycée Nelson Mandela, le samedi 12 juillet 2025, à partir de 06h30mn.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général

  


**Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail